



Assemblée générale

Distr. limitée
27 septembre 2017
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Trente-sixième session

11-29 septembre 2017

Point 5 de l'ordre du jour

Organes et mécanismes relatifs aux droits de l'homme

Chine, Égypte, Fédération de Russie*, Inde, Venezuela (République bolivarienne du) :
amendement au projet de résolution A/HRC/36/L.26/Rev.1

36/... Coopération avec l'Organisation des Nations Unies, ses représentants et ses mécanismes dans le domaine des droits de l'homme

Après le cinquième alinéa du préambule, *insérer* un nouvel alinéa ainsi libellé :

Réaffirmant que la promotion et la protection des droits de l'homme devraient être fondées sur les principes de la coopération et d'un dialogue authentique et viser à renforcer la capacité des États Membres de s'acquitter de leurs obligations en matière de droits de l'homme au profit de tous les êtres humains,

* État non membre du Conseil des droits de l'homme.

